

IMOCA

SKIPPERS & TEAM MANAGERS MEETING

12/04/2024

►► *English room available*



SOMMAIRE

/ 01 LIFE AT IMOCA

/ 02 AGM CONTENTS

/ 03 AGENDA

IMOCA

01

LIFE AT IMOCA



IMOCA RACING CLUB

THE TRANSAT CIC

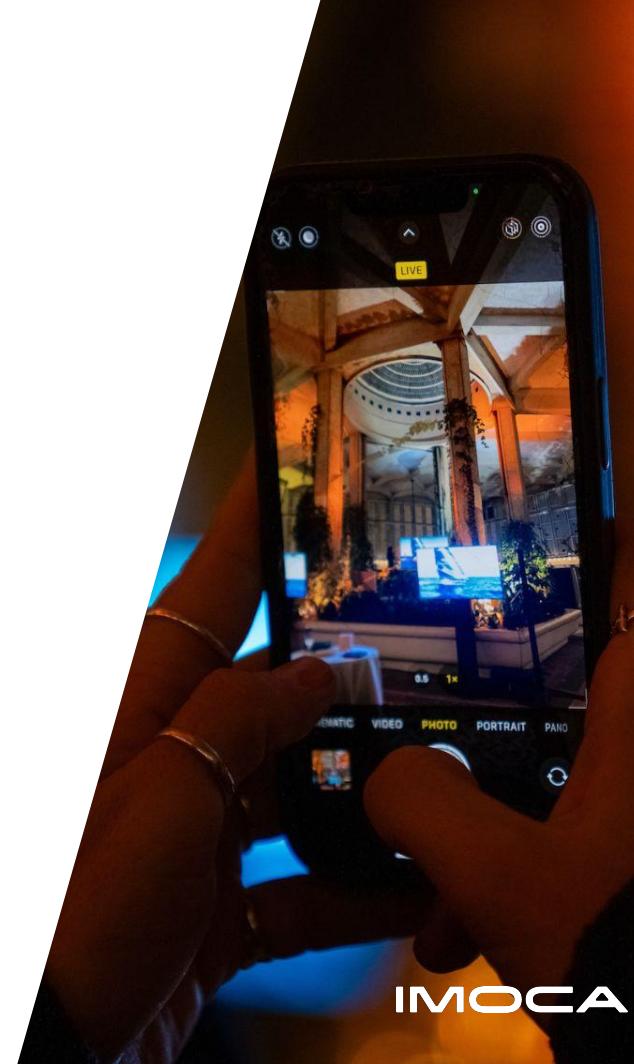
WAYPOINT IMOCA

DU 23 AU 28 AVRIL

- > Accueil du 23 au 28 avril sur le village de The Transat CIC
- > Service d'accueil continu quotidien (gratuit)
- > Invitation et programme seront envoyés ce jour
- > Privatisation possible (avec participation financière)
- > Retransmission du live départ + brunch



WAYPOINT IMOCA



IMOCA

NY VENDÉE

VENDÉE LIBERTY RACE

MERCREDI 17 AVRIL - 14H

RÉUNION SAEM VENDÉE

- Volet nautique
- Volet communication
- Offres commerciales

NOTAMMENT Offre « Pass Liberty Team » - 180€HT

- Trajet A/R en ferry pour Governors Island
- Accès à l'événement Vendée Liberty sur Collective Retreats
- Animations et tables rondes
- Food & beverages



IMOCA



11TH HOUR RACING PARTENAIRE DE L'IMOCA EN 2024

IMOCA PARTNER 2024

/ **11TH HOUR RACING soutiendra le programme sustainability de la Classe IMOCA 2024**

Il permettra à la classe de poursuivre le développement de ses 7 projets clés (*réduction de l'impact, voile verte, matériaux alternatifs, recyclage du carbone, sciences, collisions et DEI*)

It will enable the Class to further develop our seven key projects (impact reduction, green sail, alternative materials, carbon recycling, sciences, collisions & DEI)

A photograph of a sailboat's deck and rigging against a backdrop of a setting sun over the ocean. The sky is a warm orange and yellow. The boat's white hull and dark rigging are visible in the foreground.

02

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

19 AVRIL 2024



INFORMATIONS PRATIQUES

PRACTICAL INFORMATION

VENDREDI 19 AVRIL - 9h30

Les Rives du Ter - Hôtel Best Western
15 boulevard Jean Monnet
56 260 Larmor-Plage

PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

SÉMINAIRE RÈGLE ASSISTANCE - 14h-15h30

Présentation des résultats du questionnaire
Echanges

MODE D'EMPLOI

COMMENT PARTICIPER À UNE AG EN LIGNE ?



RÉPONDRE À LA CONVOCATION

 Assemblée Générale

Bonjour,

Nous vous invitons à participer à l'AG Ordinaire de l'organisation X qui se tiendra le **xx/xx/2021 à 10h00** par visioconférence via [le lien suivant](#).

Merci de répondre à la convocation en cliquant sur le lien ci-dessous, vous y trouverez les documents pour l'AGO. En cas d'absence vous pourrez donner votre pouvoir en ligne.

Répondre à la convocation

Si vous n'arrivez pas à accéder à la convocation vous pouvez répondre via ce [lien](#)

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

ORGANISATION X

Détails de l'AG :

Date/Heure	Lieu
Le 27/06/2021 à 10h00	lien
Type	Date limite de réponse
AG Ordinaire	27/05/2021

 JE SERAI PRÉSENT(E)

 VOTER EN LIGNE

 DONNER PROCURATION

Valider

1

Cliquez sur
“Répondre à la convocation” pour
accéder à l'espace de vote.

2

Sélectionnez votre réponse puis cliquez
sur **“Valider”**.

DONNER POUVOIR

AGO de ORGANISATION X
Le XX/XX/2021 à 10h00 par visioconférence

Je donne :

Procuration au président
 Procuration à un membre

Ville de résidence...

Merci de recopier la phrase suivante 'Bon pour procuration' :

[Retour](#) [Valider](#)

1

1. Choisissez votre type de pouvoir
2. Saisissez votre ville de résidence
3. Recopiez la phrase "Bon pour procuration"
4. Cliquez sur "Valider"

SERVICE DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Bonjour Math Bacco,
Vous vous apprêtez à signer électroniquement un document. Lisez le document, acceptez les conditions puis cliquez sur SIGNER.

[Télécharger une copie](#)

Pouvoir

Je soussigné(e) Math Bacco

Agissant en qualité d'actionnaire de l'organisme :
Champagne Radio
SA
Au capital de 100000.0 euros
Au siège social 30 rue de la radio 97118 Champagne
Immatriculation sous le numéro 65423456542

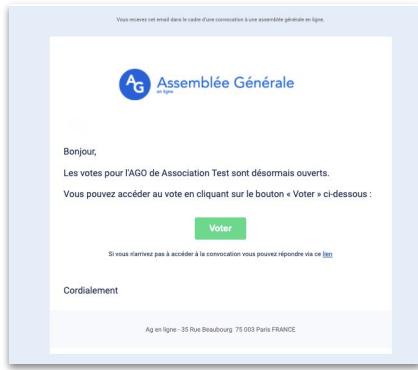
J'ai lu et j'accepte le document ci-dessus.

2

Après avoir consulté le document, **cliquez sur "Signer"**.
Saisissez ensuite votre n° de tél mobile pour recevoir le **code par SMS pour valider votre signature électronique**.

VOTER EN DIRECT PENDANT L'AG

(LIVE VOTE)



This image shows the 'VOTE EN LIGNE' (Online Voting) interface. It displays a resolution with three options: 'Pour', 'Contre', and 'Ne se prononce pas'. Below the resolution is a field for entering the 'Ville de résidence' (City of residence). At the bottom are 'Retour' and 'Valider' buttons.



1

Une fois que l'assemblée générale et les votes sont ouverts

Vous recevrez une **invitation à voter par email**

2

Après avoir cliqué sur "Voter" depuis votre mail d'invitation, vous pourrez **procéder au vote des résolutions.**

Cliquez ensuite sur valider pour valider votre vote.

3

Vous recevrez ensuite par email votre bulletin de vote à signer avec un lien de signature électronique.

Après avoir consulté le document, **cliquez sur "Signer".**

Saisissez ensuite votre n° de tél mobile pour recevoir le **code par SMS pour valider votre signature électronique.**

BESOIN D'AIDE ?

Si vous rencontrez des difficultés de vote ou de connexion, l'équipe support dédiée vous assiste. Pour cela, merci de nous contacter par mail l'adresse suivante :

contact@ag-en-ligne.fr



01

ADMINISTRATIF ADMINISTRATION



CHARTE DE BONNE CONDUITE

CODE OF CONDUCT

Co-rédigée en groupe de travail avec neuf teams managers avec l'expertise d'En Garde

4 thématiques :

- Exemplarité et rayonnement des valeurs de notre sport
- Respect de l'intégrité physique et psychologique
- Fairplay au sein des équipes et entre les équipes
- Solidarité en mer comme à terre

Etes vous favorable à l'intégration d'une Charte de bonne conduite destinée aux membres dans le règlement intérieur ?

VOTE

IMOCA

01

TECHNIQUE 2025-28 RULES



IMOCA

PUISSEANCE MOTEUR



PUISSEANCE MOTEUR

VOTE AG OCTOBRE 2023

VOTE AG

63 POUR
57 CONTRE
9 NSP

RESOLUTION 1.4. : SECTION C : CONDITIONS POUR COURIR – C.6 ENERGIE/MOTEUR SECTION C : CONDITIONS FOR RACING – C.6 ENERGY / ENGINE

Remplacer:

(vi) Si utilisé comme moteur dit « principal », le moteur diesel doit être d'une puissance « constructeur » de 35 CV minimum et (...)

Par

(vi) Si utilisé comme moteur dit « principal », le moteur diesel doit être d'une puissance « constructeur » de **45** CV minimum et (...)

ET

(b) Un moteur dit « principal » doit être installé pour propulser le bateau qui doit atteindre les performances suivantes à tout moment :

- une traction de 280 daN à un point fixe pendant 15 minutes ;

par

(b) Un moteur dit « principal » doit être installé pour propulser le bateau qui doit atteindre les performances suivantes à tout moment :

- une traction de **350** daN à un point fixe pendant 15 minutes ;

+ GFR avec gueuse à partir de 2026 pour les bateaux ayant un certificat de jauge avant le 1er janvier 2025.

+ MISE À JOUR DE LA LISTE DES MOTEURS AUTORISÉS PAR LE TC D'ICI L'AG D'AVRIL 2024



IMOCA

PUISSEANCE MOTEUR

PROPOSITION

CONTEXTE

- Ouvrir la possibilité dans les RDC d'avoir des installations hybrides permettrait d'avancer sur la problématique et les connaissances en la matière.
- L'AG d'octobre 2023 a voté en faveur de l'augmentation de la puissance moteur avec mise en place d'une GFR : les bateaux pré-2016 auraient plus de difficultés à augmenter la puissance moteur pour des raisons de stabilité = les marges de manœuvre pour ajouter du poids dans le bulbe ou de la mousse sur les ponts commencent à être faibles.

C.6.1 MOTEUR / GÉNÉRATEUR

(b) Un moteur dit « principal » doit être installé pour propulser le bateau qui doit atteindre les performances suivantes à tout moment :

- Une traction de 350 daN à un point fixe pendant 15 minutes ;
- Une vitesse de 5,0 noeuds en route libre avec une autonomie démontrée de 5 heures. Ces performances doivent pouvoir être contrôlées à l'arrivée d'une course.

(c)(vi) Si utilisé comme moteur dit « principal », le moteur diesel doit être d'une puissance « constructeur » de 45 CV minimum et, sauf dérogation écrite du CM, doit Règle de Classe IMOCA 2025 V4.0 22 être choisi parmi les productions commerciales suivantes: **Yanmar 4JH45, Nanni N4.40, Volvo D2.50, Lombardini KDI 2504M MT, Solé Marine Mini 55, Vetus M4.56**

Des motorisations hybrides électrique peuvent être autorisées par le CM si elles répondent aux critères de vitesse, de puissance et d'autonomie.

Êtes-vous d'accord avec la proposition de modification de RDC C.6.1 associée à la GFR ?

VOTE

PIUSSANCE MOTEUR

PROPOSITION

CONTEXTE

- Ouvrir la possibilité dans les RDC d'avoir des installations hybrides permettrait d'avancer sur la problématique et les connaissances en la matière.
- L'AG d'octobre 2023 a voté en faveur de l'augmentation de la puissance moteur avec mise en place d'une GFR : les bateaux pré-2016 auraient plus de difficultés à augmenter la puissance moteur pour des raisons de stabilité = les marges de manœuvre pour ajouter du poids dans le bulbe ou de la mousse sur les ponts commencent à être faibles.

PROPOSITION

GFR

Les bateaux ayant reçu un premier CDJ avant le Vendée Globe 2016 peuvent ne pas faire la modification de l'augmentation de la puissance moteur.

Les bateaux ayant un premier CDJ entre 1er janvier 2017 et 1er janvier 2025, peuvent ne pas faire de modification ; ils seront équipés de gueuses de 50 kg à plus ou moins 500 mm du moteur.

Êtes-vous d'accord avec la proposition de modification de RDC C.6.1 associée à la GFR ?

VOTE

PIUSSANCE MOTEUR

PROPOSITION

CONTEXTE

L'augmentation de la puissance moteur implique des moteurs plus encombrants et apporte plus de contraintes dans l'implantation, réduire la distance de 2500 mm votée à l'Assemblée Générale d'octobre 2023 permettrait de réduire ces contraintes

C.6.1 MOTEUR / GÉNÉRATEUR

(e) L'hélice du moteur dit « principal » :

- * Doit se situer sous le plan XY du repère bateau,
- * Ne doit pas être rétractable,
- * Ne doit pas être située sur un appendice de coque
- * Doit se situer à plus de **1500** mm du tableau arrière

Êtes-vous d'accord avec la proposition de modification de RDC C.6.1 (e) votée à l'AG d'octobre 2023 ?

VOTE

IMOCA

VOILES



VOILES

VOTE AG OCTOBRE 2023

VOTE AG

111 POUR
15 CONTRE
3 NSP

RESOLUTION 1.9 : SECTION G : VOILES – G.1 GENERALITES SECTION G : SAILS – G.1 GENERAL REMARKS

G.1 GENERALITES

- (a) Le nombre de voiles à bord doit être au maximum de 7
+ GFR POUR LES BATEAUX AYANT REÇU UN PREMIER DCJ AVANT LE VG 2012
-



IMOCA

VOILES

PROPOSITION DE RÉDUCTION DE VOILES NEUVES

CONTEXTE

Le système de bouton de voile n'est à ce jour pas contraignant et permet de faire un grand nombre de voile : proposition de réduire le nombre de voiles neuves de 20%.

ANNEXE N : A.N.1 PRINCIPES

- (a) A partir du 1er janvier 2025, chaque bateau **ne peut avoir que 8 boutons** pour des **voiles neuves actifs**. Il est expressément autorisé d'utiliser des voiles existantes. Un bateau qui reçoit un premier CDJ reçoit **8** boutons.
- (b) Un pourcentage est attribué à chaque voile neuve en fonction du coefficient de la course dans laquelle la voile est utilisée.
- (c) Une voile neuve obtient un pourcentage de 100% au bout de son utilisation à des courses dont le cumul des coefficients est 10. Cette voile ne reçoit plus de pourcentage supplémentaire et peut être utilisée librement.
- (d) Un nouveau bouton est attribué au bateau dès qu'une voile neuve atteint un pourcentage de 100%. Règle de Classe IMOCA 2025 V4.0.60
- (e) **4** nouveaux boutons non renouvelables sont attribués l'année du départ du « Vendée Globe » pour les bateaux participants.
- (f) **8** nouveaux boutons non renouvelables sont attribués l'année du départ de The Ocean Race pour les bateaux participants

Êtes vous
d'accord avec la
proposition de
modification de
A.N.1 ?

VOTE

IMOCA



CUISSON
THERMOPLASTIQUE

CUISSON THERMOPLASTIQUES

PROPOSITION DE MODIFICATION DE RÈGLE DE TEMPÉRATURE

CONTEXTE

Actuellement l'utilisation des thermoplastiques est autorisée dans la jauge, cependant la règle des 135° empêche leur mise en oeuvre, la proposition est donc d'ouvrir la possibilité de mettre en oeuvre ces matériaux avec un pouvoir de recyclabilité intéressant.

ANNEXE G.2 MÉTHODES DE CONSTRUCTION

- (a) La coque, hors accastillage associé, les foils et les safrans ne doivent pas être soumis à une température supérieure à 135° Celsius durant le processus de fabrication et les éventuelles post cuissons, **à l'exception de l'utilisation de matrices exclusivement thermoplastiques.**

**Êtes vous
d'accord avec la
proposition de
modification de
A.G.2 (a) ?**

VOTE

IMOCA

valtavia

BFM
BUSINESS

Saipol
Pirri

workday.

STAND AS ONE
valtavia

02

AUTRES PROPOSITIONS



AUTRES PROPOSITIONS

DE MODIFICATION

INTRODUCTION RDC / CODE ENVIRONNEMENT

- * Intégration de la notion de performance durable
- * Mise à jour des objectifs en termes de performances énergétique
- * Suppression de la définition de budget carbone non utilisé dans les RDC
- * Mise à jour du code de l'environnement World Sailing

Êtes-vous d'accord avec la proposition de modification de RDC INTRODUCTION et CODE ENVIRONNEMENT ?

VOTE

INTÉGRATION DE L'INTERPRÉTATION 39 DANS LA RDC AU SUJET DES SAFRANS

E.5 Safran

h) En condition lègue, l'angle dièdre entre le plan défini en E.5(f) de chaque safran et le plan XZ doit pouvoir être inférieur à 30°.

Êtes-vous d'accord avec la proposition de modification de RDC E.5 ?

VOTE

IMOCA



ANNEXE G

ANNEXE G

VOTE AG OCTOBRE 2023

VOTE AG

115 POUR
5 CONTRE
9 NSP

RESOLUTION 2 : ANNEXE G : LIMITATION DES MATERIAUX, DES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DES PRODUITS DE FINITION APPENDIX G : MATERIAL LIMITATIONS, CONSTRUCTION METHODS AND FINISHING PRODUCTS

Annexe G:

Ajout d'un système de critère de construction afin de réduire l'impact environnemental

Appendix G:

Addition of a system of construction criteria to reduce environmental impact

Êtes-vous d'accord avec le principe de réduction d'impact environnemental des nouvelles constructions au travers de l'annexe G ?

Do you agree with the principle of reducing the environmental impact of new constructions



IMOCA

ANNEXE G

INTRODUCTION

ÉTÉ 2023

3 SOUS-COMMISSIONS
2 TC

Elaboration d'une proposition de règle

OCTOBRE 2023
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vote en faveur de mise en place de règles pour réduire l'empreinte environnementale des prochaines constructions

HIVER 2023-24

5 SOUS-COMMISSIONS
3 TC

LE PROJET CAP CARBONE

CONTEXTE MONDIAL



CONTEXTE IMOCA

EN 2021, L'IMOCA VOTE POUR LA RÉALISATION D'ANALYSE DE CYCLE DE VIE POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS



L'ACV

QUE S'EST CE QUE C'EST?

C'EST UNE ÉTUDE MODÉLISÉE QUI RECENSE ET QUANTIFIÉ DE LA FABRICATION À LA FIN DE VIE DES PRODUITS, LES IUX PHYSIQUES DE MATIÈRE ET D'ÉNERGIE ASSOCIÉS AUX ACTIVITÉS HUMAINES

UN OUTIL ADAPTE : MARINESHIFT 360

CONFORME À L'ISO 14040 ET ISO 14044



14 BATEAUX ANALYSÉS

CETTE COMPARABILITÉ INTÈGRE

3 SCOPES D'ÉMISSIONS :

- 1 - ÉMISSIONS DIRECTES
- 2 - ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À L'ACTIVITÉ (ÉNERGIE, EAU, ETC.)
- 3 - ÉMISSIONS INDIRECTES AUSSI MALS LIÉES AUX TRANSPORTS, EXTRACTION DE MATIÈRES PREMIÈRES, ETC.

34 CHANTIERS IMPLIQUÉS 6 PAYS DE CONSTRUCTION

102 PIÈCES ANALYSÉES

CADRE D'ÉTUDE



COQUE

0% IM

50% IM

100% IM

NOUVEAU MOULE CARBONE

0% IM

0%

ANNEXE G

12 ACV RÉALISÉES

Moyenne de 6 outillages

+

Moyenne de 12 plateformes

+

Moyenne de 20 paires de foils

+

Moyenne de 12 paires de safrans

+

Moyenne de 12 mâts

+

Moyenne de 12 quilles

Préforme coque
Moule coque
Préforme pont
Moule pont

Coque
Pont
Structure

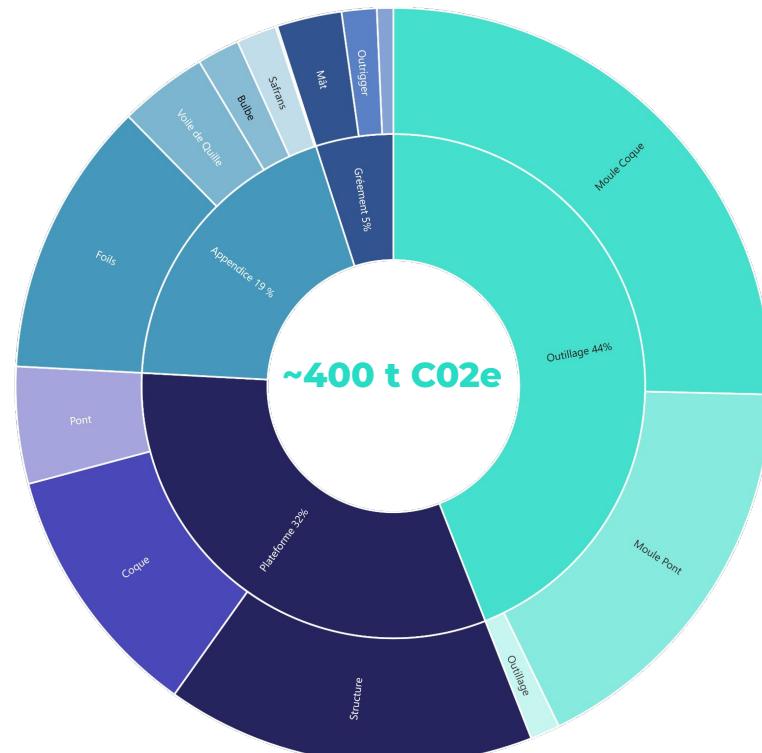
Foils
Moules de foils

Safrans
Moules de safrans

Mât
Outrigger
Bôme

Quilles
Bulbes

L'ensemble des scopes ont été pris en compte dans cette étude.



CAMPAGNE 2020-2024

- **12 IMOCA construits**
- **5 outillages ré-utilisés de la campagne 2020**
- **6 outillages construits dont 1 mutualisé**
- **3 des 6 outillages déjà ré-utilisés**

Répartition moyenne pour un nouveau plan IMOCA avec outillages

ANNEXE G

12 ACV RÉALISÉES

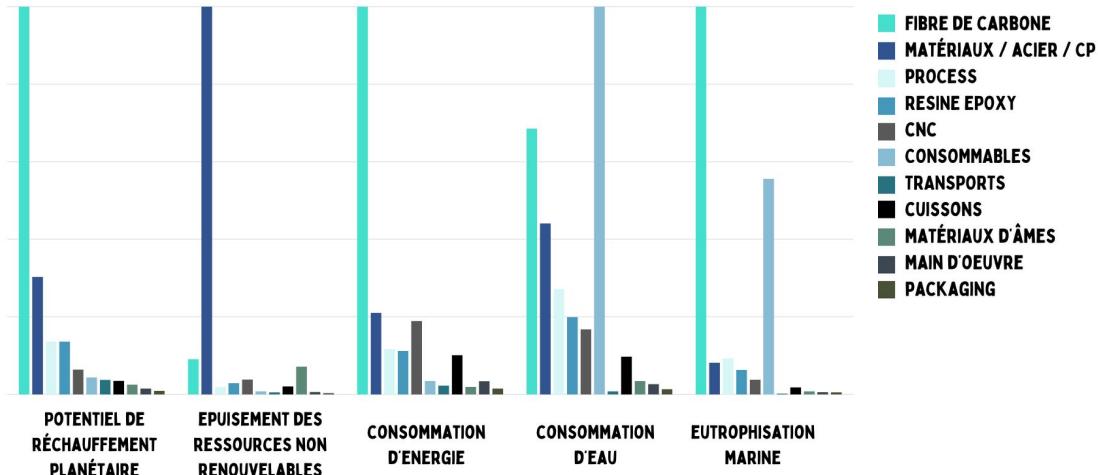
→ D'après les résultats obtenus avec MarineShift360, on observe qu'il y a une réduction d'impact conséquente à faire sur les **outillages**, les **plateformes** et les **foils**

→ on observe que ce sont les **matériaux** qui ont la part la plus importante de l'impact.

→ La référence pour effectuer des réductions d'impact tiendra uniquement compte des matériaux :

- **des outillages**
- **de la plateforme**
- **des foils**

Soit : 255 tCO₂ e



MOYENNES D'IMPACT DES 3 BRIQUES ÉTUDIÉES

**Matériaux
outillages**
110 TCO₂e

**Matériaux
plateforme**
105 TCO₂e

**Matériaux
foils**
40 TCO₂e

ANNEXE G

- Logiciel permettant aux équipes, architectes, chantiers de **simuler différents efforts**
- Permet d'**échanger avec la jauge** sur les objectifs de chacun
- Fonctionnement similaire aux **opérations de stabilité**

CRÉATION D'UN OUTIL D' ÉCO-CONCEPTION IMOCA

Le logiciel se concentre uniquement sur **l'impact PRG associés aux matériaux** ; et permet d'**évaluer des réductions** par rapport aux impacts des 3 briques étudiées.

Le logiciel est basé sur une référence qui intègre la masse moyenne des matériaux récoltés aux travers des ACV.

Les équipes et BE évaluent leurs potentiels de réduction d'impact en insérant les masses de matériaux qu'ils prévoient d'utiliser.

ANNEXE G

L'objectif de cette règle est à la fois de pousser les acteurs à **rationaliser leur impact** et de les **pousser à trouver des solutions d'avenir** innovantes permettant à une classe prototype de continuer à vivre.

LES OBJECTIFS

L'ambition est de **réduire de 15%** l'impact des matériaux des outillages, plateforme et foils (l'impact des safrans par leurs masses est négligeable à ce stade)

- Afin d'inciter la **mutualisation** des outillages, l'objectif à atteindre est de **12% de réduction**.
- Afin d'inciter la **mutualisation des designs de foils** et augmenter les possibilités de mutualisation ou transferts de foils de spare, l'objectif à atteindre est de **13% de réduction**.
- Lorsque des équipes mutualisent les outillages à 2 bateaux ainsi qu'un design de foils ou lorsque la mutualisation des outillages s'étend à 3 bateaux, l'objectif à atteindre est de **10% de réduction**.

L'objectif de réduction ne peut pas être inférieur à 10%.

ANNEXE G

EXEMPLES

BATEAU 1

Réduction de 6,9 % par rapport à la référence

Points positifs :

- Moule de pont (- 10 t CO₂e par rapport à la moyenne)
- Plateforme (- 23 t CO₂e par rapport à la moyenne)
- Foils (- 2t CO₂e par rapport à la moyenne hors plan robot)

Points négatifs:

- Plugs et moule de coque

BATEAU 3

Réduction de 6,8 % par rapport à la référence

Points positifs :

- Outils coque et pont (-20 t CO₂e par rapport à la moyenne)
- Plateforme (-10 t CO₂e par rapport à la moyenne)

Points négatifs:

- Foils (+4 t CO₂e par rapport à la moyenne hors plan robot)

BATEAU 2

Réduction de 15 % par rapport à la référence

Points positifs :

- Plug et moules de coque (- 6 t CO₂e par rapport à la moyenne)
- Plug et moules de ponts (- 14 t CO₂e par rapport à la moyenne)
- Plateforme (-37t CO₂e par rapport à la moyenne)

Point négatif :

- Foils (+ 3,5 tCO₂ e)

BATEAU 4

Réduction de 6 % par rapport à la référence

Points positifs :

- Moule de coque et pont (- 9,9 t CO₂e par rapport à la moyenne)
- Plateforme

Point négatif :

- Plugs (+ 5,3 t CO₂e par rapport à la moyenne)

ANNEXE G

PROPOSITION

AG.4 RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES CONSTRUCTIONS

(a) DÉFINITIONS

Outil Eco Score : L'outil, développé en interne par l'IMOCA, qui cadre la marge de manœuvre dont disposent les équipes, les constructeurs et les architectes pour la construction d'un nouveau bateau. Afin de mettre en œuvre des mesures de réduction d'émissions basées sur le critère du potentiel de réchauffement planétaire.

Mutualisation : action de partager le coût des études, de fabrications, et l'utilisation des outillages pour la fabrication de plusieurs bateaux identiques dont les constructions se suivent directement dans le temps. La mutualisation induit une coopération organisée et prévue de plusieurs équipes.

ANNEXE G

PROPOSITION

AG.4 RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES CONSTRUCTIONS

(b) PRINCIPES

Pour obtenir la validation de la déclaration de mise en construction, le skipper ou son représentant doit fournir au CM tous les éléments permettant de vérifier AG.4 (a) (b) (c) (d) (e)

- (i) Pour obtenir un premier CDJ à partir du 1er janvier 2025, le skipper ou son représentant doit utiliser l'outil éco-score IMOCA du protocole de jauge. L'outil éco-score IMOCA permet de simuler des réductions d'impact PRG par rapport aux résultats des Analyses du Cycle de Vie réalisées entre 2021 et 2024 qui établissent la référence d'impact. Les réductions d'impact doivent être effectuées sur les éléments d'outillages, de plateforme et des foils
- (ii) La réduction d'impact d'une construction d'IMOCA doit être de 15%.
- (iii) En cas de mutualisation d'outillages à deux constructions de bateaux, la réduction d'impact doit être de 12%.
- (iv) En cas de mutualisation de design de foils, la réduction d'impact doit être de 13%.
- (v) Les points (iii) et (iv) peuvent être cumulées, dans ce cas, la réduction d'impact doit être de 10%.
- (vi) En cas de mutualisation d'outillages à trois constructions de bateaux sur la période d'application des RDC 2028, la réduction d'impact doit être de 10%.

ANNEXE G

PROPOSITION

AG.4 RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES CONSTRUCTIONS

(c). PÉNALITÉS

Les pénalités ci-dessous sont cumulables.

- (i) En cas de réduction d'impact manquée entre 0 et 3% une gueuse proportionnelle au manquement de réduction sera appliquée.
- (ii) En cas de réduction d'impact manquée entre 3% et 5% un bouton de voile neuve sera retiré.
- (iii) En cas de réduction d'impact manquée de plus de 5%, le nombre de nouvelle paire de foils sera de 1.

ANNEXE G

PROPOSITION

AG.4 RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES CONSTRUCTIONS

(d). CAS PARTICULIERS

(i) **Réutilisation d'outillages construits avant 2024**

Les outillages sont retirés de la référence d'impact global. La construction de la plateforme et des foils ne doit pas avoir un impact inférieur à la référence sans outillages. L'outillage peut être modifié dans la limite de 15% de sa surface.

(ii) **Réutilisation d'outillages construits avec les RDC 2028**

L'impact de l'outillage est ré-attribué au bateau qui le réutilise, la réduction d'impact global est réduit de 2%. L'outillage peut être modifié dans la limite de 15% de sa surface

(iii) **Réutilisation et modification de plus de 15% de la surface de l'outillage**

L'impact de la modification est ajouté à l'impact de l'outillage ; l'impact global ne doit pas être inférieur à la référence globale

Êtes-vous
d'accord avec la
modification de
l'annexe G ?

VOTE

IMOCA

A photograph of two sailboats on the ocean at sunset. The sky is a gradient of orange and yellow, and the water reflects these colors. One sailboat has a sail with a blue logo and the letters 'LAR'.

ANNEXE ASSISTANCE

IMOCA

01

RACES 2025-28



IMOCA GLOBE SERIES 25-28

Proposition mode de sélection

OBJECTIFS

GOALS

- **S'adapter** à 40-45 projets actifs et assumer des objectifs différents entre les teams
Adapt to 40-45 active projects
- Mettre **moins de pression** aux skippers sur l'obligation de participer à toutes les courses et mieux intégrer la vie des marins hors sport.
Put less pressure on skippers to take part in all the races
- **Proposer** des courses plus “rentables” pour les partenaires et ouvrir de nouveaux marchés (Nord France, Méditerranée, Allemagne, Nord Europe...)
Offer races in new markets (Northern France, Mediterranean, Germany, Northern Europe...)



IMOCA

IMOCA GLOBE SERIES 25-28

Proposition mode de sélection

Le classement du Championnat IMOCA et les règles de sélections doivent être adaptés

The IMOCA Championship rankings and any selections must be adapted as follows

- **Assumer** une flotte de 40-45 projets : nous ne pouvons pas organiser 3 ou 4 courses par an avec 40 bateaux, seules les grandes courses sont capables d'assumer un tel nombre de participants.
Take on a fleet of 40-45 projects: we can't organise 3 or 4 races a year with 40 boats; only the major races are capable of taking on such a large number of participants.
- **Valoriser** le sport & **encourager** les participations à un maximum de courses
Promoting sport while encouraging participation in as many races as possible
- **Corriger** les problèmes rencontrés entre 2021 et 2024 : maternité, étrangers, blessures, exception bateaux neufs... et anticiper la suite
Correct the problems encountered between 2021 and 2024: maternity, foreigners, injuries, new boat exception, etc. and anticipate the future (selections for races other than the Vendée Globe).



IMOCA

1 CHAMPIONNAT 2 CLASSEMENTS

1 champion élu chaque année

sur les résultats des courses de l'année (comme actuellement)

*1 annual champion
based on the results of the year's races (as at present)*

1 Overall Leader

basé sur les résultats sportifs à partir de la première épreuve de 2025. Ce classement permettra de définir les têtes de série.

based on sporting results from the first event in 2025. This ranking will be used to determine the seeded teams.

4 grades de courses

- Grade 1 : Tours du Monde
Vendée Globe, The Ocean Race
- Grade 2 : Transatlantiques et courses > 2500 nm
Route du Rhum, Vendée Arctique, New York Vendée, The Ocean Race Europe, Transat Jacques Vabre, Retour à La Base, The Transat CIC
- Grade 3 : 1000nm < courses < 2500 nm
Bermudes 1000 Race, Tour des îles Britanniques ...
- Grade 4 : Courses < 1000nm, GP, autres courses
Défi Azimut, Rolex Fastnet Race

La distance à parcourir donne le poids de la course dans le classement
The distance to be covered gives the race its weight in the rankings

IMOCA GLOBE SERIES 25-28

CLASSEMENT

SYSTÈME DE POINTS POINTS SYSTEM

- Skipper = 100% des points
- Equipeurs ou co-skipper = 50% des points

Dans le cas d'une course à étapes : les points seraient distribués proportionnellement au nombre d'étapes courues / nombre total d'étapes

For leg races: points are awarded in proportion to the number of stages run in relation to the total number of legs.

LES +

- Prime à la victoire ou aux bons résultats
Bonus for victory or good results
- Prime à la participation car les points ne seraient plus calculés en fonction du nombre de participants
Bonus for participation, as points would no longer be calculated according to the number of participants

Classement	Course Grade 1		Course Grade 2		Course Grade 3		Course Grade 4	
	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points
1	400	200	100	50				
2	375	180	90	45				
3	350	165	80	40				
4	325	150	75	38				
5	300	140	70	36				
6	280	130	65	35				
7	260	120	60	34				
8	240	110	55	33				
9	220	100	50	32				
10	200	95	48	31				
11	190	90	46	30				
12	180	85	44	29				
13	170	80	42	28				
14	160	75	40	27				
15	150	70	38	26				
16	140	65	36	25				
17	130	60	34	24				
18	120	55	32	23				
19	110	50	30	22				
20	100	48	28	21				
21	90	46	26	20				
22	80	44	24	19				
23	75	42	22	18				
24	70	40	20	17				
25	65	38	18	16				
26	60	36	16	15				
27	55	34	14	14				
28	50	32	13	13				
29	48	30	12	12				
30	46	28	11	11				
31	44	26	10	10				
32	42	24	9	9				
33	40	22	8	8				
34	38	20	7	7				
35	36	18	6	6				
36	34	16	5	5				
37	32	14	4	4				
38	30	12	3	3				
39	28	10	2	2				
40	26	9	1	1				

3 FAÇONS D'ÊTRE SÉLECTIONNÉ

SÉLECTION 1 : LES (25-X/2) TÊTES DE SÉRIE

- Prend en compte les **saisons 2025, 2026, 2027**
- Les (25 - X/2) premiers au classement sont sélectionnés le 01/01/2028

= *Mise en avant des teams réguliers et constants, les teams à fort potentiel sont rapidement à l'abri*

= *65% du plateau VC connu 10 mois avant le départ : la communication de la course est plus solide et les teams activent avec sérénité*

SÉLECTION 2 : CLASSEMENT SUR UN AN

- Les (15-X/2) autres participants sont sélectionnés sur les points acquis entre **le 01/01/2027 et le 01/01/2028**
- Les concurrents conservent 20% des points acquis au classement tête de série au 01/01/2027 (+ les points Vendée Arctique ?)

= *Ouverture aux nouvelles équipes qui débutent + de chance à une équipe qui aurait eu des avaries (grâce à la select. 2)*

= *Sélection finale plus claire et intéressante à raconter la dernière année (médias)*

SÉLECTION 3 : X INVITATION(S) DE L'ORGANISATEUR

AVANTAGES

- 2 temporalités de sélection = + diversité d'accès
- Corrige problèmes rencontrés sur course aux milles
- 2 temps forts pour le marché de vente des bateaux
- Prise en compte de la maternité, de la vie, des marins
- Plus d'exception pour les bateaux neufs
- Les milles ne fonctionnent plus car toutes les courses ne peuvent garantir d'accepter tous les concurrents (au delà de 30 bateaux, seul 4 évènements sont capables de prendre tout le monde)

RÈGLE D'EXCEPTION

BLESSURE, MATERNITE

- Un skipper remplaçant peut remplacer le skipper principal, les points marqués par le skipper remplaçant seront aussi crédité au skipper principal
- L'AO et/ou la DC doivent valider ce remplacement



SIMULATION SUR 2021-2025

Pour simplifier la simulation :

Hypothèses : X=0 invitation

Pas de prise en compte de règle d'exception

IMOCA GLOBE SERIES

Simulation classement 1

RANG	SKIPPERS	NATION	BATEAU	TOTAL		TOTAL		TOTAL	
				2021	2022	2023	New IGS	2021	2022
1	Jérémie Beyou	FRA	Charal	210	475	499,0	1184,0		
2	Thomas Ruyant	FRA	For People	330	410	380,0	1120,0		
3	Charlie Dalin	FRA	Macif Santé Prévoyance / 11th Hour Racing	280	530	139,4	949,4		
4	Sam Davies	GBR	Initiative Cour / Biotherm	211	66	448,1	725,1		
5	Damien Seguin	FRA	Groupe Apicil / Biotherm	145	179	347,2	671,2		
6	Boris Herrmann	GER	Team Malizia		80	576,2	656,2		
7	Benjamin Dutreux	FRA	Guyot environnement - Water Family	122,5	310	195,0	627,5		
8	Paul Meilhat	FRA	Biotherm	140	130	349,0	819,0		
9	Sam Goodchild	GBR	For the Planet / Holcim-PRB/			615,0	615,0		
10	Justine Mettraux	SUI	Teamwork / 11th Hour Racing Team	125	155	310,0	590,0		
11	Yoann Richomme	FRA	Paprec Arkéa / Holcim PRB			569,7	569,7		
12	Roman Attanasio	FRA	Fortinet-Best Western	162	186	218,0	566,0		
13	Benjamin Ferré	FRA	Monnoyer-Duo for a job		298	282,0	558,0		
14	Louis Burton	FRA	Bureau Vallée 3	108	220	217,0	545,0		
15	Nicolas Lunven	FRA	Holcim-PRB / Team Malizia	105,5	190	247,5	543,0		
16	Isabelle Joschke	FRA	MACSF	150	197	189,0	536,0		
17	Giancarlo Pedote	ITA	Prysmian Group	133	238	138,0	508,0		
18	Alan Roura	SUI	Hublot		232	222,0	454,0		
19	Arnaud Boissières	FRA	La Mir Câline	100	104	220,0	424,0		
20	Pip Hare	GBR	Medallia	35	198	190,0	424,0		
21	Louis Duc	FRA	Fives Group-Lantana environnement	78	170	166,0	401,0		
22	Sébastien Marsset	FRA	Foussier	81	202	115,0	398,0		
23	Maxime Sorel	FRA	V and B - Monbana - Mayenne		178	181,0	359,0		
24	Sébastien Simon	FRA	Groupe Dubreuil / Guyot environnement Tex	224		121,7	345,7		
25	Guirec Soudée	FRA	Freelance.com		225	109,0	334,0		
26	Clarisse Crémer	FRA	L'Occitane en Provence	45		251,0	296,0		
27	Conrad Colman	NZ	Imagine		181	115,0	296,0		
28	Nicolas Troussel	FRA	CORUM L'Epagne	229	48	0,0	277,0		
29	Antoine Cornic	FRA	Human Immobilier	48	137	75,0	280,0		
30	Fabrice Amédéo	FRA	Nexans	90	104	64,0	258,0		
31	Tanguy Le Turquais	FRA	Lazare	25	112	112,0	249,0		
32	Manuel Cousin	FRA	Coup de Pouce	65	51	111,0	227,0		
33	Kojiro Shiraiishi	JPN	DMG MORI Global One		88	138,0	226,0		
34	Yannick Bestaven	FRA	Malrix CoQ 3	110	50	59,0	219,0		
35	Eric Bellion	FRA	Stand As One		202	0,0	202,0		
36	Weores Szabolcs	HUN	New Europe		54	98,0	152,0		
37	Denis Van Weynbergh	BEL	D'ieteren Group	50	28	80,0	156,0		
38	James Hayada	GBR	Gentoo Sailing Team		97	30,0	127,0		
39	Violette Dorange	FRA	Devenir			116,0	116,0		
40	Ollie Heer	GBR	Oliver Heer Ocean Racing	15,5	44	42,0	101,5		
41	François Guffant	FRA	Partage		26,0	56	82,0		
42	Xu Jingkun	CHI	Singchain - Team Haikou	30		48,0	78,0		
43	Jean Le Cam	FRA	Tout Commence En Finistère - Armor Lux			24,0	24,0		
44	Phil Sharp	BBR	OceanLab				0,0		

IMOCA GLOBE SERIES

Simulation classement 2 (à partir de juillet 2023)

1	Clarisse Crémer	FRA	L'Occitane en Provence				251,0	251,0
2	Kojiro Shiraiishi	JPN	DMG MORI Global One				138,0	138,0
3	Conrad Colman	NZ	Imagine				115,0	115,0
4	Violette Dorange	FRA	Devenir				115,0	115,0
5	Tanguy Le Turquais	FRA	Lazare				112,0	112,0
6	Manuel Cousin	FRA	Coup de Pouce				111,0	111,0
7	Antoine Cornic	FRA	Human Immobilier				75,0	75,0
8	Weores Szabolcs	HUN	New Europe				98,0	98,0
9	Denis Van Weynberg	BEL	D'ieteren Group				80,0	80,0
10	Fabrice Amédéo	FRA	Nexans				64,0	64,0
11	Yannick Bestaven	FRA	Malrix CoQ 3				58,0	59,0
12	François Guffant	FRA	Partage				56	56,0
13	Xu Jingkun	CHI	Singchain - Team Haikou				48,0	48,0
14	Ollie Heer	GBR	Oliver Heer Ocean Racing				42,0	42,0
15	James Hayada	GBR	Gentoo Sailing Team				30,0	30,0
16	Jean Le Cam	FRA	Tout Commence En Finistère - Armor Lux				24,0	24,0
17	Eric Bellion	FRA	Stand As One				0,0	0,0
18	Nicolas Troussel	FRA	CORUM L'Epagne				0,0	0,0
19	Phil Sharp	GBR	OceanLab				0,0	0,0

Êtes-vous d'accord avec les nouveaux modes de classement IMOCA Globe Series et la proposition IMOCA de mode de sélection pour les courses ?

VOTE

PROGRAMME DE COURSE

2025-2028

- **GRADE 1**

- THE OCEAN RACE (2027)
- VENDÉE GLOBE (2028)

- **GRADE 2**

- *The Ocean Race Europe* (2025)
- *Transat Jacques Vabre* (2025 & 2027)
- *Vendée Arctique* (2026)
- *The Ocean Race Transat* (2026)
- *Route du Rhum* (2026)
- *The Transat CIC* (TBC)
- *New-York Vendée* (TBC)
- *Retour à La Base* (TBC)

- **GRADE 3**

- *Le Tour des Iles Britanniques* (2025)
- *Bermudes 1000 Race* (TBC)

- **GRADE 4**

- *Rolex Fastnet Race* (2025 & 2027)
- *Défi Azimut* (SEPT. 25,26,27,28)



IMOCA

IMOCA

ÉLECTION CA BOARD ELECTION



ÉLECTION CA BOARD ELECTION

MEMBRES SORTANTS OUTGOING MEMBERS

- Boris HERRMANN
- Clarisse CRÉMER
- Arnaud BOISSIÈRES
- David SINEAU

CANDIDATS CANDIDATES

- David SINEAU
- Boris HERRMANN

IMOCA



► PROCHAIN TMS : Vendredi 21 juin 9.30